



ADAMA



## Produits ADAMA

ADAMA.COM

De nouvelles règles s'appliquent depuis le 1er janvier 2022 pour le traitement des cultures en période de floraison.



Pour les produits ADAMA, c'est tout simple

Consultez les fiches cultures de ce document pour connaître les conditions d'emploi des produits.

# Arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

## CONTEXTE 2024 - CEREALES



Les céréales à paille (avoine, blé, épeautre, orge, riz, seigle, triticale, tritordeum et autres hybrides de blé) et les autres cultures céréalières (hors sarrasin et maïs) sont sur la liste des **cultures non attractives**

Pas de limite horaire de traitement

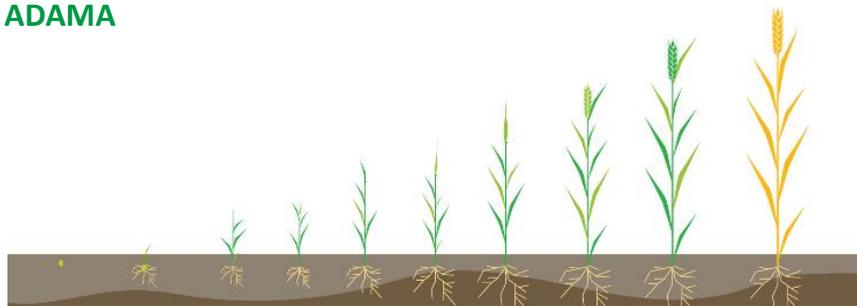
Sauf mention contraire sur l'étiquette <sup>(1)</sup>, tous les produits peuvent donc être utilisés **sans limites horaires de traitement** dans le cadre de leur AMM <sup>(2)</sup>.

(1) Type «SPe8 abeilles» ou «SPe8 abeilles» sans mention «Emploi autorisé» ou «Mention abeille» pour les insecticides et acaricides

(2) Autorisation de Mise en Marché



### Produits ADAMA



En dehors de la période de floraison, de nombreux produits ADAMA sont également disponibles - ils sont utilisables sans limite horaire de traitement aux stades autorisés

#### HERBICIDE

Plus de 25 solutions

#### FONGICIDE

SESTO®, STAVENTO®

#### MOLLUSCIDES

#### RÉGULATEUR

BAIA® E, BOGOTA® PLUS

#### INSECTICIDE

MAVRIK® SMART, TALITA® SMART, KLARTAN® SMART \*

### Produits autorisés sur céréales pendant la période de floraison (stades BBCH60-69)

#### INSECTICIDE

MAVRIK® SMART \*

TALITA® SMART \*

KLARTAN® SMART \*

Les produits suivants ne sont pas concernés par l'arrêté - ils sont utilisables sans limite horaire de traitement aux stades autorisés

#### ELICITEUR

CHARGE®

#### BIOSTIMULANT

EXELGROW®

**Rappel** : Pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats, un délai de vingt-quatre heures doit être respecté entre l'application d'un produit contenant une substance active appartenant à la famille chimique des pyréthrinoides et l'application d'un produit contenant une substance active appartenant aux familles chimiques des triazoles ou des imidazoles. Dans ce cas, le produit de la famille des pyréthrinoides est obligatoirement appliqué en premier.

\* Ne pas traiter en présence d'abeilles - SPe 8 : Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison ou en période de production d'exsudat. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes. A l'exception des usages bénéficiant de la mention abeille (FI et/ou Ex). Céréales à paille / pucerons : Emploi autorisé pendant la période de floraison et pendant la période de production d'exsudat en dehors de la présence des abeilles - Céréales à paille / mouches : Emploi autorisé pendant la période de floraison en dehors de la présence des abeilles - Céréales à paille / cicadelles : Emploi autorisé pendant la période de production d'exsudat en dehors de la présence des abeilles

Quels que soient la situation et le produit, raisonner le traitement (son utilité, son positionnement) et éviter la présence d'abeilles.

MAVRIK SMART®, KLARTAN SMART®, TALITA SMART® - EW - 240 Grammes par litre de Tau-fluvalinate - AMM N° 8900564 - Attention - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

SESTO®, STAVENTO® - SC - 500 Gramme par litre de Folpel - AMM N° 2190321 - Attention - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H351 : Susceptible de provoquer le cancer.

EXELGROW® - AMM MFSC N° 1201086 - SC - Suspension concentrée - Matière sèche (38%), Extraits d'algues fermentées (25%), Acides fulviques (20%), Matière organique (11,1%), Oxyde de potassium (K2O) total (4,3%), Acide salicylique (1,7%), Densité à 20°C (1,1), pH = 6,1 - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez [www.adama.com](http://www.adama.com) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. \*Marque déposée Adama France s.a.s. - RCS N°349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

Février 2023. Annule et remplace toute version précédente.



BAIA® E - SL - 480 g/L d'éthéphon - AMM N° 2100112 - Danger - H290 : Peut être corrosif pour les métaux - H315 - Provoque une irritation cutanée - H318 : Provoque de graves lésions des yeux - EUH071 : Corrosif pour les voies respiratoires - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. BOGOTA® PLUS - SL - 150 g/L d'éthéphon + 300 g/L de chlorure de chlorméquat - AMM N° 2171141 - Danger - H301 : Toxique en cas d'ingestion - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H335 : Peut irriter les voies respiratoires. - EUH071 : Corrosif pour les voies respiratoires - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

Arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

## CONTEXTE 2024 - COLZA



Le colza est sur la liste des **cultures attractives**



L'utilisation de certains produits est interdite pendant la floraison <sup>(1)</sup>, notamment les insecticides sans mention abeilles ou sans mention «emploi autorisé»



Lorsque qu'ils sont autorisés, les produits doivent être utilisés dans la période **2 heures avant - 3 heures après le coucher du soleil pendant la floraison**, sur la base de l'éphéméride le plus proche <sup>(2)</sup>

(1) Produits avec des SPe8 interdisant l'usage pendant la floraison, sans mention «Emploi autorisé», ou «SPe8 abeilles» sans mention « Emploi autorisé » ou «Mention abeille» pour les insecticides et acaricides

(2) Exceptions possibles :

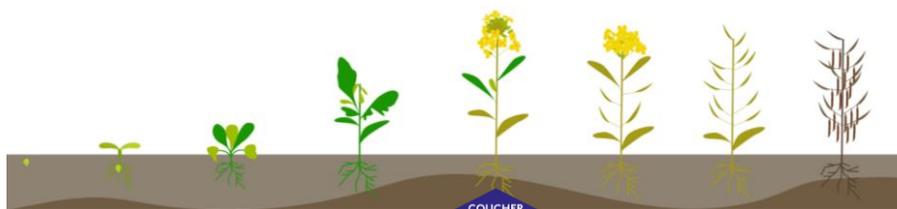
- Si, en raison de l'activité exclusivement diurne des bio-agresseurs, le traitement positionné entre 2 heures avant et 3 heures après le coucher du soleil ne permet pas d'assurer une protection efficace.

- Si, compte tenu du développement d'une maladie, l'efficacité d'un traitement fongicide est conditionné par un délai incompatible avec la plage horaire 2 heures avant - 3 heures après le coucher du soleil.

- Dans ces deux cas, indiquer dans le registre : l'heure de début et de fin de traitement et le motif de modification de la période de traitement.



### Produits ADAMA



Produits autorisés sur colza pendant la période de floraison (stades BBCH60-69)



#### INSECTICIDE

contre coléoptères phytophages et pucerons

MAVRIK® SMART \*\*\*

TALITA® SMART \*\*

KLARTAN® SMART \*\*\*

contre pucerons

MAVRIK® JET \*

TALITA® JET \*

KLARTAN® JET \*



#### FONGICIDE

CUSTODIA®

**Rappel :** Pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats, un délai de vingt-quatre heures doit être respecté entre l'application d'un produit contenant une substance active appartenant à la famille chimique des pyrèthrinoides et l'application d'un produit contenant une substance active appartenant aux familles chimiques des triazoles ou des imidazoles. Dans ce cas, le produit de la famille des pyrèthrinoides est obligatoirement appliqué en premier.

En dehors de la période de floraison, de nombreux produits ADAMA sont également disponibles - ils sont utilisables sans limite horaire de traitement aux stades autorisés



#### HERBICIDE

Plus de 9 solutions



#### MOLLUSCIDES

Les produits suivants ne sont pas concernés par l'arrêté - ils sont utilisables sans limite horaire de traitement aux stades autorisés



#### BIOSTIMULANT

EXELGROW®



#### INSECTICIDE

MAVRIK® SMART, TALITA® SMART, KLARTAN® SMART \*\*\*

MAVRIK® JET, TALITA® JET, KLARTAN® JET \*

\* Ne pas traiter en présence d'abeilles - SPe 8 : Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison ou en période de production d'exsudat. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes. A l'exception des usages bénéficiant de la mention abeille (Fl et/ou Ex). Crucifères oléagineuses / pucerons : Emploi autorisé pendant la floraison et au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles. - \*\* Crucifères oléagineuses / coléoptères phytophages : Emploi autorisé pendant la période de floraison en dehors de la présence des abeilles.

Quels que soient la situation et le produit, raisonner le traitement (son utilité, son positionnement) et éviter la présence d'abeilles.

MAVRIK JET®, KLARTAN JET®, TALITA JET® - EW - 50 Grammes par litre de Pirimicarbe + 18 Grammes par litre de Tau-fluvalinate - AMM N° 2190016 - Attention - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux, H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme, EUH208 : Contient du pirimicarb. Peut produire une réaction allergique, H351 : Susceptible de provoquer le cancer. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

MAVRIK SMART®, KLARTAN SMART®, TALITA SMART® - EW - 240 Grammes par litre de Tau-fluvalinate - AMM N° 8900564 - Attention - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement



CUSTODIA® - SC - 120 Grammes par litre d'Azoxystrobine + 200 Grammes par litre de tebuconazole - AMM N° 2180001 - Attention - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H361d : Susceptible de nuire au fœtus - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 : Contient de la 1,2-benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement



EXELGROW® - AMM MFSC N° 1201086 - SC - Suspension concentrée - Matière sèche (38%), Extraits d'algues fermentées (25%), Acides fulviques (20%), Matière organique (11,1%), Oxyde de potassium (K2O) total (4,3%), Acide salicylique (1,7%), Densité à 20°C (1,1%), pH = 6,1 - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez [www.adama.com](http://www.adama.com) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. \*Marque déposée Adama France s.a.s. - RCS N°349428532. Agrément n°1F01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avril 2024. Annule et remplace toute version précédente.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

Arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

## CONTEXTE 2024 - TOURNESOL



Le tournesol est sur la liste des **cultures attractives**



L'utilisation de certains produits est interdite pendant la floraison <sup>(1)</sup>, notamment les insecticides sans mention abeilles ou sans mention «emploi autorisé»



Lorsque qu'ils sont autorisés, les produits doivent être utilisés dans la période **2 heures avant - 3 heures après le coucher du soleil pendant la floraison**, sur la base de l'éphéméride le plus proche <sup>(2)</sup>

(1) Produits avec des SPe8 interdisant l'usage pendant la floraison, sans mention «Emploi autorisé», ou «SPe8 abeilles» sans mention «Emploi autorisé» ou «Mention abeille» pour les insecticides et acaricides

(2) Exceptions possibles :

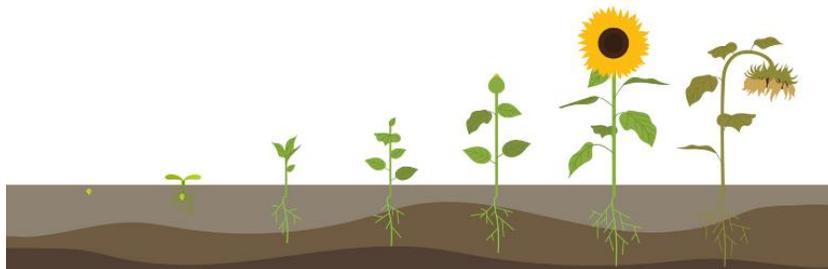
- Si, en raison de l'activité exclusivement diurne des bio-agresseurs, le traitement positionné entre 2 heures avant et 3 heures après le coucher du soleil ne permet pas d'assurer une protection efficace.

- Si, compte tenu du développement d'une maladie, l'efficacité d'un traitement fongicide est conditionné par un délai incompatible avec la plage horaire 2 heures avant - 3 heures après le coucher du soleil.

- Dans ces deux cas, indiquer dans le registre : l'heure de début et de fin de traitement et le motif de modification de la période de traitement.



Produits  
**ADAMA**



Les produits ADAMA sont homologués pour des usages en dehors de la période de floraison

Ils peuvent être utilisés sans limite horaire de traitement

### HERBICIDE

RACER ME®      DAVAI® \*  
PENTUM FLO®    SALTUS® \*  
COLT®            SUNBRIGHT® \*  
PAPEL®

### INSECTICIDE

MAVRIK® SMART \*\*    MAVRIK® JET \*\*  
TALITA® SMART \*\*    TALITA® JET \*\*  
KLARTAN® SMART \*\*    KLARTAN® JET \*\*

### MOLLUSCICIDES

\* SPe 8 : Ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres pollinisateurs - \*\* Ne pas traiter en présence d'abeilles - SPe 8 : Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison ou en période de production d'exsudat. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes. A l'exception des usages bénéficiant de la mention abeille (Fl et/ou Ex). Tournesol / pucerons : Emploi autorisé pendant la période de production d'exsudat en dehors de la présence des abeilles.

Quels que soient la situation et le produit, raisonner le traitement (son utilisation, son positionnement) et éviter la présence d'abeilles.

RACER ME® - CS - 250 g/l de Flurochloridone - AMM N° 8700020 - Danger - EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H360D : Peut nuire au fœtus - H361F : Susceptible de nuire à la fertilité - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

DAVAI® - SALTUS® - SL - 80 g/l de imazamox - AMM N° 2200317 - Attention - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques entraîne des effets néfastes à long terme - H332 : Nocif par inhalation. H361D : Susceptible de nuire au fœtus.

PENTUM FLO® - SC - 400 g/l de Pendiméthaline - AMM N° 2100215 - Attention - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH208 : Contient de la pendiméthaline et de la 1,2-Benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

COLT® - PAPEL® - SC - 600 g/l de Aclonifène - AMM N° 2180619 - Attention - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques entraîne des effets néfastes à long terme - H351 : Susceptible de provoquer le cancer - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

SUNBRIGHT® : AMM N° 2220867 - Imazamox 20g/l + aclonifène 300g/l - Suspension concentrée - Attention - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H351 : Susceptible de provoquer le cancer - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH208 : Contient de la 1,2-benzisothiazolin-3(2H)-one. Peut provoquer une réaction allergique.

MAVRIK JET®, KLARTAN JET®, TALITA JET® - EW - 50 Grammes par litre de Pirimicarbe + 18 Grammes par litre de Tau-fluvalinate - AMM N° 2190016 - Attention - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux, H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme, EUH208 : Contient du pirimicarb. Peut produire une réaction allergique, H351 : Susceptible de provoquer le cancer. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

MAVRIK SMART®, KLARTAN SMART®, TALITA SMART® - EW - 240 Grammes par litre de Tau-fluvalinate - AMM N° 8900564 - Attention - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez [www.adama.com](http://www.adama.com) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. \*Marque déposée Adama France s.a.s. - RCS N° 349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avril 2024. Annule et remplace toute version précédente.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# Arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

## CONTEXTE 2024 - BETTERAVE



La betterave n'est pas dans la liste des cultures non attractives

Cependant, **le cycle de production n'inclut pas la période de floraison**, sauf dans le cas de la production de semences <sup>(1)</sup>

(1) Vous rapprocher de la FNAMS

Pas de limite horaire de traitement

Les produits homologués sur betterave peuvent être utilisés, dans le respect de leur AMM <sup>(2)</sup>, **sans limite horaire de traitement**

(2) Autorisation de Mise en Marché



Produits  
ADAMA



### Produits autorisés sur betterave. Pour des utilisations sur porte graine, consultez la FNAMS



#### HERBICIDE

AGIL® ETHOSAT SC®  
 AMBITION® GOLTIX® DUO  
 BELVEDERE® DUO GOLTIX® FLO  
 CLAXON® GOLTIX SILVER®  
 DANAGAN® GOLTIX® 70UD  
 DAZAGO® GOLTIX® 90 ULTRADISPERSIBLE  
 HELANOV®



#### FONGICIDE

KONTAKT®  
 MARQUIS®,  
 TOLIMA®  
 TORERO® FLO®,  
 TORNADO® COMBI  
 TORNADO® SC



#### ELICITEUR CHARGE®



#### INSECTICIDE

MAVRIK® JET \*  
 TALITA® JET \*  
 KLARTAN® JET \*



#### BIOSTIMULANT EXELGROW®

\* Ne pas traiter en présence d'abeilles - SPE 8 : Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison ou en période de production d'exsudat. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes. A l'exception des usages bénéficiant de la mention abeille (FI et/ou Ex). Betterave industrielle et fourragère / pucerons : Emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles

Quels que soient la situation et le produit, raisonner le traitement (son utilité, son positionnement) et éviter la présence d'abeilles.

KONTAKT® - SC - 320 g/l de Phénédiphame - AMM N° 2090010 - Danger - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H318 : Provoque de graves lésions des yeux - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - H410 : Contient du benzothiazolol-3-one. Peut produire une réaction allergique. BELVEDERE DUO® - TOLIMA® - EC - 97 g/l de Phénédiphame + 94 g/l de Ethofumesate - AMM N° 9300335 - Danger - H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - H332 : Nocif par inhalation.

GOLTIX 70 UD® - DANAGAN® - MARQUIS® - WG - 70 % de Métamitron - AMM N° 9500361 - Attention - H302 - Nocif en cas d'ingestion - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

GOLTIX® DUO - TORNADO COMBI®, TORERO FLO® - SC - 350 Grammes par litre de Métamitron + 150 Grammes par litre de Ethofumesate - AMM N° 2000046 - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH208 : Contient de la 1,2-benzothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

GOLTIX FLO® - TORNADO SC - SC - 700 g/l de Métamitron - AMM N° 9300322 - Attention - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH208 : Contient du 1,2-benzothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

AGIL® - CLAXON® - AMBITION® - EC - 100 Grammes par litre de Propaquizafop - AMM N° 8800199 - Danger - H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau - EUH208 : Contient du propaquizafop. Peut produire une réaction allergique - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

GOLTIX SILVER® - DAZAGO® - SC - 350 g/l de Métamitron + 60 g/l de Quinmérac - AMM N° 2220529 - Attention - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques entraîne des effets néfastes à long terme - EUH208 : Contient de la 1,2-benzothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez [www.adama.com](http://www.adama.com) et/ou [www.phytoadata.com](http://www.phytoadata.com). Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. \*Marque déposée Adama France s.a.s. - RCS N°349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

Avril 2024. Annule et remplace toute version précédente.



ETHOSAT SC® - SC - 500 g/l d'éthofumesate - AMM N° 2220656 - Attention - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques entraîne des effets néfastes à long terme - EUH208 : Contient de la 1,2-benzothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

GOLTIX 90 ULTRADISPERSIBLE® - WG - 90 % de Métamitron - AMM N° 8800098 - Attention - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

HELANOV® - SC - 525 g/l de Métamitron + 40 g/l de Quinmérac - AMM N° 2220639 - Attention - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques entraîne des effets néfastes à long terme - EUH208 : Contient de la 1,2-benzothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

SPYRALE® - EC - 100 g/l de Difénoconazole + 375 g/l de Fenpropidine - AMM N° 9300487 - Danger - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H302+H332 : Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 : Provoque une irritation cutanée - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H335 : Peut irriter les voies respiratoires - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH208 : Contient de la fenpropidine. Peut produire une réaction allergique - H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

MAVRIK JET®, KLARTAN JET®, TALITA JET® - EW - 50 Grammes par litre de Pirimicarb + 18 Grammes par litre de Tau-fluvalinate - AMM N° 2190016 - Attention - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux, H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme, EUH208 : Contient du pirimicarb. Peut produire une réaction allergique, H351 : Susceptible de provoquer le cancer. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

EXELGROW® - AMM MFSC N° 1201086 - SC - Suspension concentrée - Matière sèche (38%), Extraits d'algues fermentées (25%), Acides fulviques (20%), Matière organique (11,1%), Oxyde de potassium (K2O) total (4,3%), Acide salicylique (1,7%), Densité à 20°C (1,1%), pH = 6,1 - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

Arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

## CONTEXTE 2024 - POMME DE TERRE



La pomme de terre est sur la liste des **cultures non attractives**

Pas de limite horaire de traitement

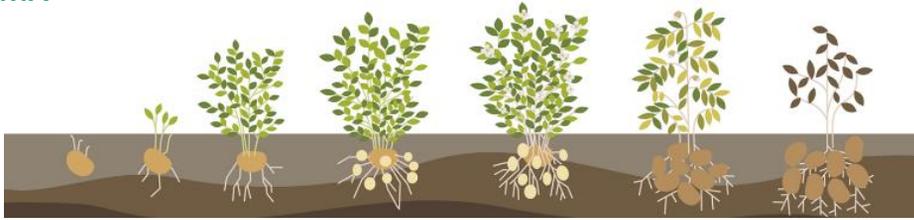
Sauf mention contraire sur l'étiquette <sup>(1)</sup>, tous les produits peuvent donc être utilisés **sans limites horaires de traitement** dans le cadre de leur AMM <sup>(2)</sup>.

(1) Type «SPE8 abeilles» ou «SPE8 abeilles» sans mention « Emploi autorisé » ou «Mention abeille» pour les insecticides et acaricides

(2) Autorisation de Mise en Marché



### Produits ADAMA



En dehors de la période de floraison, de nombreux produits ADAMA sont également disponibles - ils sont utilisables sans limite horaire de traitement aux stades autorisés

#### HERBICIDE

BRETEUR®, AFAENA®, LINATI®, PAPEL®, COLT®, AGIL®, AMBITION®, CLAXON®

#### FONGICIDE

BANJO FORTE®, BANJO EXTRA®

#### INSECTICIDE

MAVRIK® SMART, TALITA® SMART, KLARTAN® SMART \*

MAVRIK® JET, TALITA® JET, KLARTAN® JET \*\*

#### MOLLUSCICIDES

Les produits suivants ne sont pas concernés par l'arrêté - ils sont utilisables sans limite horaire de traitement aux stades autorisés

#### ELICITEUR

CHARGE®

#### BIOSTIMULANT

EXELGROW®

### Produits autorisés sur pomme de terre pendant la période de floraison (stades BBCH60-69)

#### FONGICIDE

BANJO FORTE®  
BANJO EXTRA®

#### INSECTICIDE

MAVRIK® JET \*\*  
TALITA® JET \*\*  
KLARTAN® JET \*\*

**Rappel :** Pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats, un délai de vingt-quatre heures doit être respecté entre l'application d'un produit contenant une substance active appartenant à la famille chimique des pyréthrinoides et l'application d'un produit contenant une substance active appartenant aux familles chimiques des triazoles ou des imidazoles. Dans ce cas, le produit de la famille des pyréthrinoides est obligatoirement appliqué en premier.

\* Ne pas traiter en présence d'abeilles - SPE 8 : Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison ou en période de production d'exsudat. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes. A l'exception des usages bénéficiant de la mention abeille (FI et/ou Ex). \*\* Pomme de terre / pucerons : Emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles.

Quels que soient la situation et le produit, raisonner le traitement (son utilité, son positionnement) et éviter la présence d'abeilles.

BRETEUR® - WG - 70 % de Métrifluthène - AMM N° 9800106 - Attention - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

AFAENA® - SC - 360 g/l de Clomazone - AMM N° 2105555 - Danger - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Contient du 4,4'-diisocyanate de diphenylméthane - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

LINATI® - EC - 800 g/l de Prosulfocarbe - AMM N° 2190246 - Danger - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires - H315 : Provoque une irritation cutanée - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

COLT® - PAPEL® - SC - 600 g/l de Aclonifène - AMM N° 2180619 - Attention - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques entraîne des effets néfastes à long terme - H351 : Susceptible de provoquer le cancer - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

AGIL® - CLAXON® - AMBITION® - EC - 100 Grammes par litre de Propaquizafop - AMM N° 8800199 - Danger - H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau - EUH208 : Contient du propaquizafop. Peut produire une réaction allergique - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

Banjo Forte® - SC - 200 g/l de Fluazinam + 200 g/l de Diméthomorphe - AMM N° 2150248 - Attention - H360Fd : Peut nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH208 : Contient de la 1,2-benzisothiazolin-3-one et du fluazinam. Peut produire une réaction allergique - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

BANJO EXTRA® - SC - 500 g/l de Fluazinam - AMM N° 2070185 - Attention - H361d : Susceptible nuire au foetus - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH208 : Contient de la 1,2 benzisothiazolin-3-one et du fluazinam. Peut produire une réaction allergique - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

MAVRIK JET®, KLARTAN JET®, TALITA JET® - EW - 50 Grammes par litre de Pirimicarbe + 18 Grammes par litre de Tau-fluvalinate - AMM N° 2190016 - Attention - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux, H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme, EUH208 : Contient du pirimicarb. Peut produire une réaction allergique, H351 : Susceptible de provoquer le cancer. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

MAVRIK SMART®, KLARTAN SMART®, TALITA SMART® - EW - 240 Grammes par litre de Tau-fluvalinate - AMM N° 8900564 - Attention - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

EXELGROW® - AMM MFSC N° 1201086 - SC - Suspension concentrée - Matière sèche (38%), Extraits d'algues fermentées (25%), Acides fulviques (20%), Matière organique (11,1%), Oxyde de potassium (K2O) total (4,3%), Acide salicylique (1,7%), Densité à 20°C (1,1g), pH = 6,1 - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez [www.adama.com](http://www.adama.com) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. \*Marque déposée Adama France s.a.s. - RCS N°349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Février 2023. Annule et remplace toute version précédente.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

Arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

## CONTEXTE 2024

POIS, LENTILLES, AUTRES CULTURES DE TYPE GRAINES PROTEAGINEUSES, HARICOTS  
ECOSSES ET NON ECOSSES FRAIS, LEGUMINEUSES POTAGERES SECHES



26 avril 2024 : Le conseil d'Etat a décidé d'annuler la liste des cultures considérées comme non attractives pour les abeilles et les autres insectes pollinisateurs. **Les cultures protéagineuses**, y compris les pois et les lentilles, **sont donc à considérer comme attractives**.

Lorsque qu'ils sont autorisés, les produits doivent être utilisés dans la période **2 heures avant - 3 heures après le coucher du soleil pendant la floraison**, sur la base de l'éphéméride le plus proche <sup>(1)</sup>

(1) Produits avec des SPe8 interdisant l'usage pendant la floraison, sans mention «Emploi autorisé», ou «SPe8 abeilles» sans mention «Emploi autorisé» ou «Mention abeille» pour les insecticides et acaricides

(2) Exceptions possibles :

- Si, en raison de l'activité exclusivement diurne des bio-agresseurs, le traitement positionné entre 2 heures avant et 3 heures après le coucher du soleil ne permet pas d'assurer une protection efficace.
- Si, compte tenu du développement d'une maladie, l'efficacité d'un traitement fongicide est conditionné par un délai incompatible avec la plage horaire 2 heures avant - 3 heures après le coucher du soleil.
- Dans ces deux cas, indiquer dans le registre : l'heure de début et de fin de traitement et le motif de modification de la période de traitement.



## Produits ADAMA



Pois protéagineux  
Pois fourrager  
Pois écosés frais  
Pois non écosés frais  
Pois protéagineux  
Pois fourragers  
Pois écosés frais  
Pois non écosés frais

Pour lutter contre

Chenilles phytophages,  
mouches et pucerons

Pour lutter contre

Pucerons

### Produits autorisés pendant la période de floraison (stades BBCH60-69)

 INSECTICIDE

MAVRIK® SMART, TALITA® SMART, KLARTAN® SMART \*

MAVRIK® JET, TALITA® JET, KLARTAN® JET \*

Lupin  
Gesse cultivée

Pour lutter contre

Chenilles phytophages,  
mouches et pucerons

Féverole  
Lupin  
Haricots écosés frais  
Haricots non écosés frais  
Haricots secs

Pour lutter contre

Pucerons

**Rappel** : Pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats, un délai de vingt-quatre heures doit être respecté entre l'application d'un produit contenant une substance active appartenant à la famille chimique des pyrèthrinoides et l'application d'un produit contenant une substance active appartenant aux familles chimiques des triazoles ou des imidazoles. Dans ce cas, le produit de la famille des pyrèthrinoides est obligatoirement appliqué en premier.

Tous les produits utilisables en période de floraison sont aussi utilisables en dehors de la période de floraison, ainsi que plusieurs herbicides – en dehors de la période de floraison, ils sont utilisables sans limite horaire de traitement aux stades autorisés

\* SPe 8 : Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison ou en période de production d'exsudat. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes. A l'exception des usages bénéficiant de la mention abeille (FI et/ou Ex). Usage sur les cultures citées ci-dessus / pucerons : Emploi autorisé pendant la floraison et au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles. \*\* Usages sur les cultures citées ci-dessus / chenilles phytophages et mouches : Emploi autorisé pendant la période de floraison en dehors de la présence des abeilles.

Quels que soient la situation et le produit, raisonner le traitement (son utilité, son positionnement) et éviter la présence d'abeilles.

MAVRIK JET®, KLARTAN JET®, TALITA JET® - EW - 50 Grammes par litre de Pirimicarb + 18 Grammes par litre de Tau-fluvalinate - AMM N° 2190016 - Attention - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux, H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme, EUH208 : Contient du pirimicarb. Peut produire une réaction allergique, H351 : Susceptible de provoquer le cancer. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez [www.adama.com](http://www.adama.com) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. \*Marque déposée Adama France s.a.s. - RCS N°349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avril 2024. Annule et remplace toute version précédente.



MAVRIK SMART®, KLARTAN SMART®, TALITA SMART® - EW - 240 Grammes par litre de Tau-fluvalinate - AMM N° 8900564 - Attention - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

Arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

## CONTEXTE 2024 - VIGNE



26 avril 2024 : Le conseil d'Etat a décidé d'annuler la liste des cultures considérées comme non attractives pour les abeilles et les autres insectes pollinisateurs. **La vigne est à considérer comme attractive.**

Lorsque qu'ils sont autorisés, les produits doivent être utilisés dans la période **2 heures avant - 3 heures après le coucher du soleil pendant la floraison**, sur la base de l'éphéméride le plus proche <sup>(1)</sup>

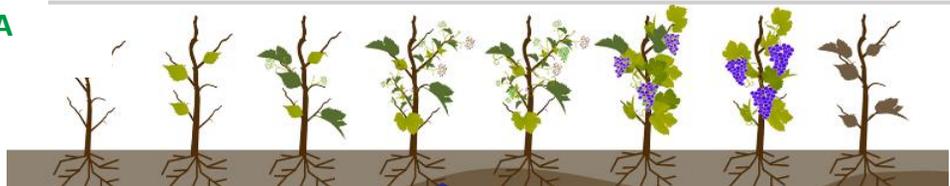


Si un couvert constitue une zone de butinage, il doit être rendu non attractif pour les pollinisateurs préalablement à tout traitement insecticide ou acaricide

(2) Exceptions possibles : Si, en raison de l'activité exclusivement diurne des bio-agresseurs, le traitement positionné entre 2 heures avant et 3 heures après le coucher du soleil ne permet pas d'assurer une protection efficace / Si, compte tenu du développement d'une maladie, l'efficacité d'un traitement fongicide est conditionné par un délai incompatible avec la plage horaire 2 heures avant - 3 heures après le coucher du soleil / Dans ces deux cas, indiquer dans le registre : l'heure de début et de fin de traitement et le motif de modification de la période de traitement



### Produits ADAMA



Tous les produits utilisables en période de floraison sont aussi utilisables en dehors de la période de floraison - ils sont utilisables sans limite horaire de traitement aux stades autorisés.

**HERBICIDE** ELYSIUM®, PENTIUM FLO®

si ils sont pulvérisés directement sur un couvert constituant une zone de butinage en fleur, le traitement doit être réalisé dans les 2 heures avant - 3 heures après le coucher du soleil.

Les produits suivants ne sont pas concernés par l'arrêté - ils sont utilisables sans limite horaire de traitement aux stades autorisés

**BIOSTIMULANT** EXELGROW®, VIGNEXEL®



### Produits autorisés sur vigne pendant la période de floraison (stades BBCH60-69)

**HERBICIDE** AGIL®, AMBITION®, CLAXON®

**INSECTICIDE** MAVRIK SMART®, KLARTAN SMART®, TALITA SMART® \*\*

**FONGICIDE** EXTASE GOLD®, URANUS GOLD®, FOLPAN 80WG®, PANDERO GOLD®, PYTHAGORE®, MOMENTUM F®, MOMENTUM TRIO®, HIDALGO STAR®, SELVA®, CYMSUN®, RISSE®

**Rappel :** Pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats, un délai de vingt-quatre heures doit être respecté entre l'application d'un produit contenant une substance active appartenant à la famille chimique des pyrèthrinoides et l'application d'un produit contenant une substance active appartenant aux familles chimiques des triazoles ou des imidazoles. Dans ce cas, le produit de la famille des pyrèthrinoides est obligatoirement appliqué en premier.

\*\* Ne pas traiter en présence d'abeilles - SpE 8 : Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison ou en période de production d'exsudat. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes. A l'exception des usages bénéficiant de la mention abeille (Pi et/ou Xh). Vigne / Acariens et Thrips : Emploi autorisé pendant la période de floraison en dehors de la présence des abeilles - Vigne / cicadelles : Emploi autorisé pendant la période de floraison et pendant la période de production d'exsudat en dehors de la présence des abeilles.

Quels que soient la situation et le produit, raisonner le traitement (son utilisé, son positionnement) et éviter la présence d'abeilles.

ELYSIUM® - SC - 250 Grammes par litre de Métribuzine + 62,5 Grammes par litre de Diflufenican - AMM N° 2170691 - Attention - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH208 : Contient de la 1,2-benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique.

PENTIUM FLO® - SC - 400 g/kg de Pendiméthaline - AMM N° 2100215 - Attention - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH208 : Contient de la 1,2-Benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

AGIL® - CLAXON® - AMBITION® - EC - 100 Grammes par litre de Propaquizafop - AMM N° 8800199 - Danger - H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau - EUH208 : Contient du propaquizafop. Peut produire une réaction allergique - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

EXTASE GOLD® - URANUS GOLD® - WG - 400 g/kg de Felpel + 50 g/kg de Mandioprodamide - AMM N° 2190893 - Attention - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. - EUH208 : Contient du felpel. Peut produire une réaction allergique - H332 : Nocif par inhalation - H351 : Susceptible de provoquer le cancer.

FOLPAN 80 WDG® - WG - 80 % de Felpel - AMM N° 9300143 - Attention - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - H351 : Susceptible de provoquer le cancer.

PANDERO GOLD® - PYTHAGORE® - WG - 40 % de Felpel + 4,85 % de Métalaxyl-M - AMM N° 2010398 - Attention - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H332 : Nocif par inhalation. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H351 : Susceptible de provoquer le cancer.

MOMENTUM F® - WG - 500 g/kg de Fosétyl-aluminium + 250 g/kg de Felpel - AMM N° 2140065 - Attention - H351 : Susceptible de provoquer le cancer. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. EUH208 : Contient du felpel. Peut produire une réaction allergique. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

MOMENTUM TRIO® - WG - 40 g/kg de Cymoxanil + 250 g/kg de Felpel + 500 g/kg de Fosétyl-aluminium - AMM N° 2140050 - Attention - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H351 : Susceptible de provoquer le cancer. H361fd : Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. EUH208 : Contient cymoxanil et du felpel. Peut produire une réaction allergique. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

HIDALGO STAR® - WG - 40 % de Felpel + 40 % de Fosétyl-aluminium - AMM N° 9600512 - Attention - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H332 : Nocif par inhalation. H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 : Contient du felpel. Peut produire une réaction allergique. H351 : Susceptible de provoquer le cancer.

SELVA®, CYMSUN®, RISSE® - SC - 30 g/L de cymoxanil + 300 g/L de cuivre de l'oxychlorure de cuivre - AMM N° 9200436 - Attention - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH208 : Contient du Cymoxanil et de la 1,2-benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

MAVRIK SMART®, KLARTAN SMART®, TALITA SMART® - EW - 240 Grammes par litre de Tau-fluvalinate - AMM N° 8900564 - Attention - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

EXELGROW® - AMM MFSC N° 1201086 - SC - Suspension concentrée - Matière sèche (38%), Extraits d'algues fermentées (25%), Acides fulviques (20%), Matière organique (11,1%), Oxyde de potassium (K2O) total (4,3%), Acide salicylique (1,7%), Densité à 20°C (1,1%), pH = 6,1 - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Vignexel® - AMM MFSC N° 1190734 - SC - Suspension concentrée - Eau de source (92,5%), Eau de mer (1,4%), Extraits de plantes (1,5%), Matière sèche (0,12%), Traces d'oligoéléments.

Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez www.adama.com et/ou www.phytdatada.com. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/eco phyto>. \*Marque déposée Adama France s.a.s. - RCS N°349428532. Agrément n° IF01695 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avril 2024. Annule et remplace toute version précédente.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

Arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

## CONTEXTE 2024 - FRUITS A PEPINS



Les fruits à pépins sont sur la liste des **cultures attractives**



L'utilisation de certains produits est interdite pendant la floraison <sup>(1)</sup>, notamment les insecticides sans mention abeilles ou sans mention «emploi autorisé»



Lorsque qu'ils sont autorisés, les produits doivent être utilisés dans la période **2 heures avant - 3 heures après le coucher du soleil pendant la floraison ou en traitement direct sur une zone de butinage attractive (herbicides)**, sur la base de l'éphéméride le plus proche <sup>(2)</sup>.



Si un couvert constitue une zone de butinage, il doit être rendu non attractif pour les pollinisateurs préalablement à tout traitement insecticide ou acaricide

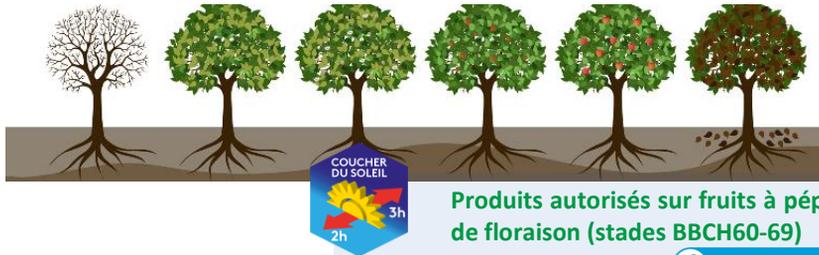
(1) Produits avec des SpE8 interdisant l'usage pendant la floraison, sans mention «Emploi autorisé», ou «SpE8 abeilles» sans mention « Emploi autorisé » ou «Mention abeille» pour les insecticides et acaricides

(2) Exceptions possibles :

- Si, en raison de l'activité exclusivement diurne des bio-agresseurs, le traitement positionné entre 2 heures avant et 3 heures après le coucher du soleil ne permet pas d'assurer une protection efficace.
- Si, compte tenu du développement d'une maladie, l'efficacité d'un traitement fongicide est conditionné par un délai incompatible avec la plage horaire 2 heures avant - 3 heures après le coucher du soleil.
- Dans ces deux cas, indiquer dans le registre : l'heure de début et de fin de traitement et le motif de modification de la période de traitement.



### Produits ADAMA



### Produits autorisés sur fruits à pépins pendant la période de floraison (stades BBCH60-69)

#### HERBICIDE

AGIL®, AMBITION®, CLAXON®, TYPHON®, AGAVE®, GLYPHOGAN SPEED®, PRATIKO SPEED®

#### FONGICIDE

MERPAN 80WG®, MERPAN SC®, NIMROD®

#### INSECTICIDE

MAVRIK® JET, TALITA® JET, KLARTAN® JET \*

Pas de limite horaire de traitement

ECLAIRCISSEUR  
SUNSET®

Tous les produits utilisables en période de floraison sont aussi utilisables en dehors de la période de floraison, ainsi que les produits suivants. Les fongicides et insecticides sont utilisables sans limite horaire de traitement aux stades autorisés. Pour les herbicides, respecter les horaires de traitement précisés dans l'encart « Contexte »

HERBICIDE  
PENTIUM FLO®

ECLAIRCISSEUR  
BREVIS®

\* SpE 8 : Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison ou en période de production d'exsudat. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Ne pas appliquer lorsque des adventives en fleur sont présentes. A l'exception des usages bénéficiant de la mention abeille (Fl et/ou Ex). Fruits à pépins / pucerons : Emploi autorisé pendant la floraison et au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles. Quels que soient la situation et le produit, raisonner le traitement (son utilité, son positionnement) et éviter la présence d'abeilles.

BREVIS® - SG - 150 Grammes par Kilo de Métamitron - AMM N° 2150002 - Danger - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H318 : Provoque de graves lésions des yeux - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MAVRIK JET®, KLARTAN JET®, TALITA JET® - EW - 50 Grammes par litre de Pirimicarb + 18 Grammes par litre de Tau-fluvalinate - AMM N° 2190016 - Attention - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux, H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme, EUH208 : Contient du pirimicarb. Peut produire une réaction allergique, H351 : Susceptible de provoquer le cancer. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

MERPAN 80 WDG® - WG - 80 % de Captane - AMM N° 9300108 - Attention - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H351 : Susceptible de provoquer le cancer - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

NIMROD® - EC - 250 g/l de Bupirimate - AMM N° 7600008 - Danger - EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H226 : Liquide et vapeurs inflammables. H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 : Provoque une irritation cutanée. H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 : Contient du bupirimate. Peut produire une réaction allergique. H351 : Susceptible de provoquer le cancer.

PENTIUM FLO® - SC - 400 g/l de Pendiméthaline - AMM N° 2100215 - Attention - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH208 : Contient de la pendiméthaline et de la 1,2-Benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique - EUH401 :



Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement TYPHON®, AGAVE®, GLYPHOGAN SPEED®, PRATIKO SPEED® - SL - 360 Gramme par litre de Glyphosate - AMM N° 9600390 - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

MERPAN SC® - SC - 480 g/l de Captane - AMM N° 8800417 - Attention - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H351 : Susceptible de provoquer le cancer - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

AGIL® - CLAXON® - AMBITION® - EC - 100 Grammes par litre de Propaquizafop - AMM N° 8800199 - Danger - H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau - EUH208 : Contient du propaquizafop. Peut produire une réaction allergique - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

SUNSET® - SL - 120 g/L d'éthéphon - AMM N° 2200620 - H290 : Peut être corrosif pour les métaux - H318 : Provoque de graves lésions des yeux - H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez [www.adama.com](http://www.adama.com) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. \*Marque déposée Adama France s.a.s. - RCS N°349428532. Agrément n° IF01696 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avril 2024. Annule et remplace toute version précédente.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

Arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

## CONTEXTE 2024 - DESTRUCTION DES CIPAN



**La plupart du temps, la destruction des CIPAN se fait en dehors de la période de floraison des cultures implantées**



Certaines des cultures implantées en tant que CIPAN sont sur la liste des **cultures non attractives** (par exemple seigle, avoine d'hiver, ray grass d'Italie, lentille fourragère)



Certaines des cultures implantées en tant que CIPAN sont à considérer comme **attractives** (par exemple moutarde blanche, radis fourrager, navette fourragère, phacelie, nyger, vesce commune, féverole de printemps)



Produits  
**ADAMA**

### Utilisation des produits ADAMA pour la destruction des CIPAN

Pas de limite horaire de traitement

Si le CIPAN est exclusivement constitué d'espèces non attractives ou si la destruction intervient sur un couvert qui n'est pas en floraison

 HERBICIDE

TYPHON®  
AGAVE®  
GLYPHOGAN SPEED®  
PRATIKO SPEED®



Si le CIPAN comporte des cultures attractives en fleur ou constitue une zone de butinage au moment de la destruction



Quels que soient la situation et le produit, raisonner le traitement (son utilité, son positionnement) et éviter la présence d'abeilles.

TYPHON®, AGAVE®, GLYPHOGAN SPEED®, PRATIKO SPEED®- SL - 360 Gramme par litre de Glyphosate - AMM N° 9600390 - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez [www.adama.com](http://www.adama.com) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. \*Marque déposée Adama France s.a.s. - RCS N°349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Février 2023. Annule et remplace toute version précédente.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

Pour en  
savoir plus



Consultez l'application gratuite Appollin

Pour vérifier les conditions d'emploi

Et connaître les horaires applicables en  
fonction de votre lieu et jour de  
traitement

Les informations contenues dans ce document sont valides à la date d'édition. Elles sont susceptibles d'évoluer régulièrement. Pour télécharger la version la plus récente, suivez le lien : <https://www.adama.com/france/fr/conditions-floraison-produits-adama>  
Pour plus d'information, vous pouvez contacter Adama au lien suivant : <https://www.adama.com/france/fr/contact>.  
Ce document est un guide de bonnes pratiques et ne saurait engager la responsabilité d'Adama.

Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez [www.adama.com](http://www.adama.com) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. ®Marque déposée Adama France s.a.s. - RCS N°349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avril 2024. Annule et remplace toute version précédente.



ADAMA France s.a.s | 33 rue de Verdun | 92156 Suresnes Cedex | Tél. : 01 41 47 33 33 | [www.adama.com](http://www.adama.com)

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**